



## **Vous débutez un traitement pour insuffisance rénale**

Conseils et informations pratiques  
concernant votre dialyse

Chère Madame, cher Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit une dialyse qui est un traitement de substitution, c'est-à-dire qu'il va remplacer la fonction habituelle de vos reins.

Pour chacun(e) d'entre vous, le début d'un traitement en dialyse constitue un changement de vie important.

Ce livret d'accueil a pour but de vous faire découvrir le service de néphrologie dans lequel vous serez soigné(e), de faciliter vos démarches, ainsi que de vous informer des différents traitements existants.

Notre objectif est de favoriser la communication avec vous afin de vous assurer un traitement de qualité, ainsi qu'une vie aussi harmonieuse que possible.

N'hésitez pas à nous poser toutes les questions que vous souhaitez. Cette brochure vous apporte quelques repères et suscite des échanges. L'ensemble du personnel est à votre disposition pour répondre à vos demandes et préoccupations.

**Pr Pierre-Yves Martin**  
**Médecin-chef du service de néphrologie**

L'équipe soignante pluridisciplinaire travaille dans les divers secteurs du service. **Elle se compose de :**

- médecins
- infirmière spécialiste clinique
- infirmières
- aides-soignantes
- diététicienne  
Tél. 022 376 57 85
- assistant social  
Tél. 022 685 81 71 ou 078 645 62 96
- secrétaires  
Tél. 022 372 97 81
- facturiste  
Tél. 022 372 97 76
- technicien

## Référents

- Pr Pierre-Yves Martin, médecin-chef de service  
Site Cluse-Roseraie, bâtiment C, 7<sup>e</sup> étage  
Tél. du secrétariat : 022 372 97 62
- Marie-Geneviève Droulez, infirmière responsable  
Site Cluse-Roseraie, bâtiment D, 8AL  
Tél. 022 372 97 73

## Trois méthodes de substitution

Il existe aujourd'hui trois façons de pallier le dysfonctionnement de vos reins.

- **L'hémodialyse**: épuration des toxines du sang (produites par l'organisme) et élimination de l'eau par un filtre (rein artificiel)
- **La dialyse péritonéale**: épuration des toxines et élimination de l'eau par le péritoine (membrane qui tapisse l'abdomen)
- **La transplantation**: greffe du rein.

## Conseil

Pour chaque méthode, consultez la fiche d'information séparée, jointe en fin de brochure.

Avant le début de votre traitement, une infirmière spécialiste clinique vous convie à une séance collective ou individuelle d'information et d'enseignement afin de :

- vous apporter les renseignements nécessaires au choix éclairé de votre traitement
- développer vos connaissances sur votre maladie.



### Visite médicale

Une fois par semaine, vous avez rendez-vous avec un médecin. Cette consultation est l'occasion de poser des questions, faire renouveler vos ordonnances, signaler tout problème. Entre chaque séance, un médecin est toujours à votre disposition.

Chaque mois, un bilan sanguin complet est effectué et suivi de la visite du chef de service ou d'un de ses adjoints qui vous permet de faire le point sur la qualité et l'efficacité de votre traitement.

### Frottis cutanés

Dans le cadre de la lutte contre les infections, des prélèvements indolores sur la peau sont effectués tous les deux mois afin d'optimiser la qualité des soins et votre sécurité.

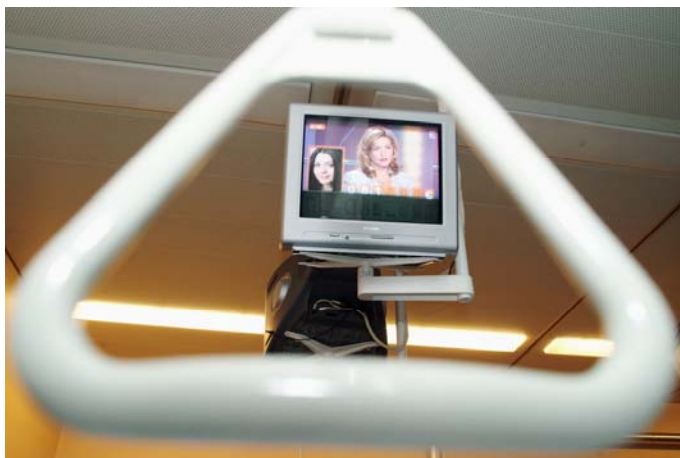


### Surveillance de vos pieds

L'insuffisance rénale chronique, comme le diabète, nécessite une surveillance régulière. L'infirmière contrôle l'état cutané de vos pieds et vous oriente si nécessaire vers un service spécialisé.

### Vos distractions pendant l'hémodialyse

Le centre de dialyse met à votre disposition des téléviseurs avec des casques personnels. Si vous préférez lire ou écouter de la musique, apportez vos livres, revues de mots croisés ou baladeurs.



Il existe le journal *di@lisez* publié tous les trois mois par le service. Les articles sont écrits par les patients et l'équipe soignante afin de partager les informations, opinions, expériences, vécus, etc. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à la rédaction de ce journal.

En principe, les visites ne sont pas souhaitables. Pendant la dialyse, nous vous demandons de ne pas utiliser votre téléphone portable car il y a un risque d'interférence avec les générateurs.

## Site Cluse-Roseraie

Le centre est ouvert du lundi au samedi, de 7h à 19h30.

Les groupes sont organisés en fonction des souhaits des patients et des exigences du service.

- groupe 1 : lundi, mercredi, vendredi, le matin
- groupe 2 : lundi, mercredi, vendredi, l'après-midi
- groupe 3 : mardi, jeudi, samedi, le matin
- groupe 4 : mardi, jeudi, samedi, l'après-midi

## Hôpital des Trois-Chêne

Le centre est ouvert le lundi, mercredi, vendredi, de 7h à 18h45, ainsi que le mardi, jeudi, samedi, de 7h à 13h30.

Les groupes sont également organisés selon les souhaits des patients et les exigences du service.

- groupe 1 : lundi, mercredi, vendredi, le matin
- groupe 2 : lundi, mercredi, vendredi, l'après-midi
- groupe 3 : mardi, jeudi, samedi, le matin

**Quel que soit le site, vous devez vous présenter dès 7h30 pour la séance du matin et dès 13h30 pour celle de l'après-midi.**

## Contacts

Vous pouvez joindre les infirmières aux numéros suivants :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| • Site Cluse-Roseraie     | Tél. 022 372 97 71 (8 <sup>e</sup> étage) |
|                           | Tél. 022 372 97 70 (6 <sup>e</sup> étage) |
|                           | Tél. 022 372 93 34 (3 <sup>e</sup> étage) |
| • Hôpital des Trois-Chêne | Tél. 022 305 64 46                        |

## Quand commence la dialyse ?

Le début de votre dialyse n'est pas déterminé par votre heure d'arrivée, mais en fonction de :

- votre état de santé
- la durée de la séance de dialyse
- les disponibilités des générateurs de dialyse.

Avant le début de votre traitement, nous vous remercions de patienter dans la salle d'attente.

Dès que la dialyse est possible, une aide-soignante vous invite à rejoindre votre place dans la salle.



## Démarches administratives

Les formalités d'admission sont réalisées le premier jour. Il est important de vous munir d'une pièce d'identité et de présenter votre carte d'assurance maladie. Par la suite, nous vous remercions de bien vouloir communiquer au personnel tout changement (situation professionnelle, familiale, adresse, numéro de téléphone, caisse maladie, etc.).

## Remboursement

Le traitement est pris en charge par votre caisse maladie et 10% sont à vos frais jusqu'à un maximum de 700 francs par année, déduction faite de votre franchise.

L'envoi de la facture dépend de la convention avec votre assurance. Soit elle est transmise directement à la SVK, soit à votre caisse ou à votre domicile. Seule une assurance complémentaire est susceptible de rembourser les frais de déplacement en taxi ou en transport médicalisé. Renseignez-vous auprès de votre assurance. Pour toute question, contactez la facturiste, du lundi au vendredi de 7h30 à 16h, tél. 022 372 97 76.

## Vestiaire

Pour la dialyse, nous vous recommandons d'avoir une tenue confortable (à manches non serrées). Des casiers à clé sont à votre disposition (pensez à fermer le vôtre et à conserver la clé avec vous). En cas de besoin, une chemise d'hôpital vous est prêtée.

## Soutien

- Association Genevoise des Insuffisants Rénaux (AGIR), tél. 079 396 69 19.
- Entr'aide Rein (groupe de patients), tél. 022 343 70 30.

### Suivi de traitement

Les HUG travaillent avec de nombreux centres de dialyse. Quand votre état de santé est stabilisé, l'infirmière responsable d'unité peut vous orienter vers un centre de dialyse adapté à vos soins et à votre suivi, en tenant compte de vos désirs, contraintes et des disponibilités.

Cela peut entraîner des modifications horaires dans votre traitement.

### Où se trouvent les autres centres de dialyse du canton ?

- Hôpital de la Tour  
Av. J.-D. Maillard 3  
1217 Meyrin  
Tél. 022 719 66 11
- Permanence d'Onex  
Route de Loëx 3 bis  
1213 Onex  
Tél. 022 879 50 77

### Vacances

Pour organiser vos vacances, nous tenons à votre disposition des brochures sur les différents centres de dialyse dans le monde.

### En cas de problème ou de retard

Du lundi au samedi, de 7h à 19h, le 8AL au 022 372 97 71.

A tout autre moment, vous pouvez contacter

- le central téléphonique de l'hôpital au 022 372 33 11 et demander le néphrologue de garde
- le service des urgences (SU) au 022 372 81 20

Si vous vous rendez au SU, dès votre arrivée, demandez que le néphrologue de garde soit prévenu.



## Service de néphrologie

- Site Cluse-Roseraie  
Rue Micheli-du-Crest 24  
1211 Genève 14  
Bâtiment D, 8<sup>e</sup> étage, unité d'hémodialyse 8AL  
tél. 022 372 97 71  
unité de dialyse péritonéale 8AL  
tél. 022 372 97 72  
Bâtiment C, 6<sup>e</sup> étage, unité d'hémodialyse, tél. 022 372 97 70  
Bâtiment A, 3<sup>e</sup> étage, consultations ambulatoires et suivis  
des greffés, tél. 022 372 97 86
- Hôpital des Trois-Chêne  
Ch. du Pont-Bochet 3  
1226 Thônex  
tél. 022 305 64 46

## Accès

- Site Cluse-Roseraie  
Bus TPG n° 1, 5, 7, 35, arrêt Hôpital  
Parking Lombard (payant)  
Une place de stationnement peut être mise à votre disposition,  
moyennant l'utilisation d'un macaron. Pour de plus amples  
renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat,  
tél. 022 372 97 63.  
Si vous avez un problème de transport, nous vous aiguillons  
vers le travailleur social qui vous aide dans vos démarches.
- Hôpital des Trois-Chêne  
Bus TPG n° 31, arrêt Hôpital des Trois-Chêne

Ce document a été conçu par Magali Lacroix, infirmière spécialisée, service de néphrologie, avec l'aide de Marie-Geneviève Droulez, IRUS, service de néphrologie et Michel Thériault, IARS, département de médecin interne.

Réalisation : service de la communication HUG en collaboration avec le service qualité des soins de la direction médicale et le secteur recherche et qualité de la direction des soins.

Photo : Julien Gregorio.